

Une réponse pour le maintien à domicile des personnes âgées

L'hébergement temporaire offre une solution alternative originale dans de nouveaux locaux confortables et adaptés. Il permet de faciliter le maintien à domicile de la personne isolée, fragilisée et en perte d'autonomie physique ou psychique ; il évite l'épuisement de l'entourage.

L'Hébergement Temporaire permet :

➔ A la personne accueillie de :

- Rompre son isolement, sortir de chez elle.
- Préparer un retour à domicile.
- S'offrir un certain bien-être dans le respect de ses désirs et de ses choix.
- Maintenir son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.

- Découvrir le plaisir et le goût de réaliser des activités avec les autres, y compris des sorties organisées par l'équipe d'animation.
- Pouvoir être accueillie pendant la rénovation de son appartement ou pendant quelques mois d'hiver, selon places disponibles

➔ A la famille de :

- S'accorder quelques jours de répit.
- Trouver un lieu de relais, d'écoute, de soutien, médicalisé et sécurisé.
- Rencontrer d'autres familles, partager leur expérience.
- Soulager les familles et les proches.



- ◆ Un environnement convivial
- ◆ Une équipe formée
- ◆ Des locaux adéquats
- ◆ Des activités variées et stimulantes, dans le respect du rythme et des goûts de chacun.

Public concerné

Nous accueillons les personnes âgées ou handicapées, vivant à domicile.

Renseignements

Ouverture : 7 jours/7 jours

Accueil : à partir de 14 h

Tarifs : à charge du résident

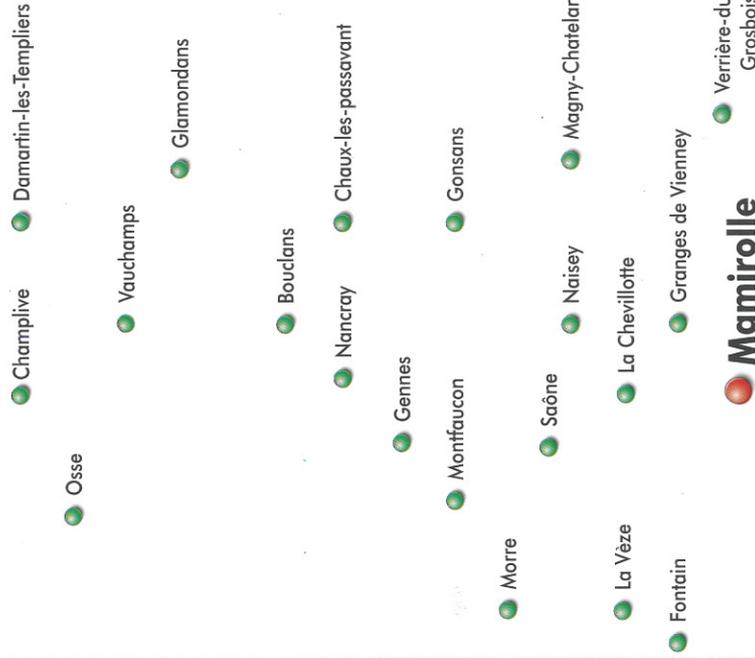
Fixés par le Conseil Général du Doubs. Les personnes accueillies peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (voir l'assistante sociale de votre secteur)

Fonctionnement

- Séjour de 4 jours minimum limité à 90 jours par an
- Programmation de l'entrée obligatoire
- Dossiers administratif et médical préalables



Couverture géographique



- Le Gratteris ● Hôpital du Grosbois ● Trépot ● Mérey-sous-Montrond ● Tarcenay ● Étallans ● Foucherans ● Charbonnières-les-sapins ● Villers-sous-Montrond ● Bonnevaux-le-Prieuré

+ autres communes en fonction des disponibilités existantes

Imprimerie PV 03 81 80 45 90

HÉBERGEMENT

TEMPORAIRE



Une nouvelle

conception

d'hébergement



40, rue de la Gare

25620 MAMIROLLE

Téléphone : 03.81.55.95.00